

Session du CESER des 22 et 23 juin

Lutte contre le décrochage des jeunes

En Pays de la Loire, 27000 jeunes sont sortis du système scolaire sans qualification équivalente au baccalauréat ou sans diplôme à finalité professionnelle (CAP/BEP).
Le Conseil régional a demandé au CESER d'étudier les conditions d'un raccrochage réussi et en particulier les partenariats entre les acteurs publics et privés.
Au terme des rencontres avec 70 acteurs intervenant dans le repérage ou la prise en charge des jeunes sortis du système scolaire sans solution, se dégage l'urgence d'une évolution du système. Cela suppose une meilleure coordination des acteurs, une prise en compte de la diversité des publics et un accompagnement social, permettant d'arriver à un traitement personnalisé des jeunes en difficulté : l'objectif est d'entrer dans un parcours de "raccrochage".

[En savoir plus >>>](#)

Le Perche, territoire de projets



A l'initiative de la Région Centre-Val de Loire, cette étude interrégionale porte sur le Perche, territoire de frange aux confins de la Basse-Normandie, du Centre-Val de Loire et des Pays de la Loire. Le Perche bénéficie d'une forte identité qui attire de nombreux « accourus » en particulier de la région parisienne. De ce fait, son économie est tiraillée entre agriculture et tourisme et sa gouvernance est éclatée entre de nombreuses collectivités.

Les préconisations se développent autour de trois axes :
renforcer l'attractivité touristique, promouvoir l'économie productive et fédérer le territoire.

[En savoir plus >>>](#)

Connaissance, prévention et gestion des risques littoraux sur la façade atlantique (CESER de l'Atlantique)

La façade atlantique, très attractive en termes de population et d'activités est particulièrement exposée aux aléas climatiques, autant en termes d'érosion que de submersion marine.

L'arsenal réglementaire est un véritable casse-tête marqué par des compétences qui s'entrecroisent et une multitude d'outils de planification, de zonage, de prévention et de réduction de la vulnérabilité.

Les préconisations des CESER s'inscrivent dans une logique de responsabilisation de l'ensemble des acteurs et d'évolutions culturelles et sociétales par rapport au risque.

[En savoir plus >>>](#)

En particulier, la stratégie de la Région des Pays de la Loire s'inscrit dans le cadre de la gestion durable des risques littoraux.

[En savoir plus >>>](#)



Le contrat de plan interrégional Etat-Régions Bassin de la Loire 2014-2020

Ce nouveau contrat liant six Régions et l'Etat vient conforter l'ambition d'une réduction des conséquences négatives des inondations, d'une restauration du fonctionnement naturel des milieux aquatiques (champs d'expansion des crues), d'une valorisation des atouts du patrimoine et d'une meilleure connaissance du fleuve. Autant d'orientations qui rencontrent le soutien du CESER.

[En savoir plus >>>](#)

Contrat de projets Etat-Région 2007-2013, bilan annuel 2014

Le bilan de réalisation montre que les retards pris par la région en termes de recherche et de transports mettent du temps à se combler. Il confirme que le nouveau CPER 2015-2020 en s'inscrivant dans continuité du précédent n'est pas à la hauteur des enjeux et des défis qui restent à relever.

[En savoir plus >>>](#)

Compte Administratif 2014, Budget supplémentaire 2015



Concernant le compte administratif, le CESER relève que les exécutions sont conformes aux prévisions. Le niveau de la dette correspond à la projection établie. Le CESER rappelle son soutien au volontarisme de la Région en matière d'investissement, mais aussi sa vigilance quant au niveau d'endettement et aux marges de manœuvre de la Région. Sans modification significative des sources de

financement, la Région ne pourra conserver son haut niveau d'investissement. Elle sera contrainte à faire des choix.

Concernant le budget supplémentaire 2015, les ajustements sont faibles.

[En savoir plus >>>](#)